



Bangui, le 4 SEPT 2009

**PROCES-VERBAL
DE LA DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DU COMITE DE PILOTAGE DE
L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES
EXTRACTIVES EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (ITIE-RCA)**

L'an deux mil neuf et le trente un août, s'est tenue dans la salle de conférence de l'hôtel AZIMUT, la deuxième session ordinaire du Comité de Pilotage de l'ITIE-RCA au titre de l'année 2009, aux fins d'examiner pour adoption les projets :

- des termes de référence pour le recrutement d'un Administrateur Indépendant chargé de la collecte et de la réconciliation des données statistiques du secteur minier au titre des années 2007-2008 ;
- des termes de référence pour le recrutement d'un consultant chargé de l'élaboration d'une stratégie de communication de l'ITIE-RCA ;
- des termes de référence pour le recrutement d'un consultant chargé de la création du site web ITIE-RCA et de la formation des administrateurs du site ;
- des termes de référence pour le recrutement d'un expert chargé de l'élaboration d'un programme de renforcement des capacités des membres des organes de l'ITIE-RCA ;
- du plan d'action et échéancier vers la validation de la mise en œuvre de l'ITIE en République Centrafricaine ;
- des termes de référence du recrutement du validateur ;
- des modèles de reporting pour la collecte des données statistiques du secteur minier centrafricain.

Etaient présents en qualité de :

1. Observateurs :

- **TCHUINOU David**, Représentant de la Banque Mondiale ;
- **RUNGE Juergen**, Chef du projet GTZ REMAP-CEMAC ;
- **YAKEZI Mathias**, Directeur Général du Trésor ;
- **ZOROMBALI Dieudonné**, Directeur Général Adjoint des Impôts ;
- **BONEZOUI Alain**, Directeur Général Adjoint des Douanes ;
- **MONGOUNOU B. José**, Représentant de la société BADICA ;
- **GAYE Mamadou**, Représentant de la Ligue Centrafricaine des Droits de l'Homme.

2. Représentants du pouvoir public :

- **NAMSIO Obed**, Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat aux Mines, à l'Energie et à l'Hydraulique, Vice Président ;
- **MOÏDOKANA Robert**, Secrétaire Technique de l'ITIE-RCA, Rapporteur ;
- **FEIGOUDOZOUI Jean Sylvain**, Représentant du Ministère en charge des Mines ;
- **NGANARE Aimé**, Représentant du Ministère en charge des Mines ;
- **NAMBENGBA Alexis**, Représentant du Ministère en charge des Mines ;
- **BOKIA Bendert**, Représentant du Ministère en charge de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale ;
- **KOLI Timothée**, Représentant du Ministère en charge du Commerce ;
- **POUTOU Jean Claude**, Représentant du Ministère en charge des Finances et du Budget ;
- **NOTE KOÏMARA David**, Représentant des Médias Publics.

3. Représentants de la Société Civile :

- **MATHAMALE Jean Jacques**, Représentant des ONGS centrafricaines ;
- **MAGNA VENANT Serge**, Représentant des Elèves et Etudiants ;
- **NZALA Célestin**, Représentant de l'ordre des Avocats.



4. Représentants du secteur minier :

- **NGAIBONA DEMOHOROBONA Joseph**, Représentant des artisans miniers ;
- **DOUI Nicolas**, Représentant des artisans miniers ;
- **ZAKARIA Patrice**, Représentant de l'Union Nationale des Coopératives Minières en Centrafrique ;
- **TANGOA Stève**, Représentant des sociétés minières en phase d'exploration ;
- **BODE-POUTOU F. Landry**, Représentant des Bureaux d'achat.

Était absent Monsieur **SPEINER Léo**, Représentant des Bureaux d'achat.

La séance a été ouverte à 10 heures 15 minutes par le discours de Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat aux Mines, à l'Energie et à l'Hydraulique, Président du Comité de Pilotage de l'ITIE-RCA.

Dans son allocution, il a exhorté les membres du Comité de Pilotage à faire preuve de rigueur et d'objectivité dans l'examen et l'adoption de ces projets.

Après avoir déclaré ouverts les travaux de ladite session, le Ministre d'Etat aux Mines, à l'Energie et à l'Hydraulique, Président du Comité de Pilotage a suspendu la séance et s'est retiré à 10 heures 35 minutes.

A la reprise des travaux, la présidence est assurée par le Vice-Président du Comité de Pilotage.

La méthodologie de travail adoptée est celle qui consiste à examiner les documents tant à la forme qu'au fonds et ceci page par page.

Le Vice-Président, Président de la séance a donné la parole au Rapporteur pour procéder à la lecture du projet des termes de référence pour le recrutement d'un administrateur indépendant chargé d'effectuer la collecte et la réconciliation des données statistiques du secteur minier au titre des années 2007 et 2008.



Les débats ont permis de retenir la forme que doit revêtir le deuxième rapport ITIE-RCA. Ainsi la forme agrégée a été retenue pour les artisans miniers et désagrégée pour les autres structures.

Des amendements ont été apportés au texte proposé suivant les terminologies consacrées par l'ITIE.

L'administrateur indépendant devrait exécuter sa mission sous le contrôle de la Banque Mondiale et du Secrétariat Technique dans le strict respect des procédures.

Ce projet a été adopté avec amendement et le Président a suspendu la séance.

A la reprise des travaux, les membres du Comité de Pilotage ont examiné le projet des termes de référence pour le recrutement d'un consultant chargé de l'élaboration d'une stratégie de communication de l'ITIE-RCA.

La communication à l'ITIE est un instrument indispensable de la réalisation des objectifs ITIE. Pour cela, une stratégie pertinente permettra d'atteindre toute la population par le moyen des différents dialectes locaux.

Aussi, l'ITIE doit disposer d'un site web, outil important de communication à travers le monde.

Une question a été soulevée à propos du règlement de déboursement des contreparties. Le Secrétaire Technique a expliqué la procédure en précisant que le budget de l'ITIE-RCA est supporté à 80% par le Gouvernement et 20% par les partenaires. Certaines dépenses sur ces fonds doivent requérir au préalable l'avis de cette institution internationale.

Les termes de référence relatifs au recrutement d'un consultant chargé de l'élaboration d'une stratégie de communication ont été adoptés avec amendements.

Le Vice-Président a, ensuite abordé l'examen des termes de référence en vue du recrutement d'un expert chargé de la création du site web et de la formation de ses administrateurs.

①

Ce projet, à l'instar des autres a été adopté avec amendements tant dans la forme que dans le fonds.

Le quatrième projet est relatif aux formulaires de déclaration « reporting ». Ces formulaires serviront à la collecte des données au niveau des différentes régies à savoir la Douane, les Impôts et le Trésor.

Les responsables des régies financières ont apporté des amendements sur la catégorisation de différents taxes et impôts qui rentrent dans le champ minier. Ainsi, les Droits de douane deviennent droits de sortie, droits de transit deviennent droits de douane et PDSM (Casdor) devient Casdor.

Par ailleurs l'impôt sur les sociétés (IS), l'impôt minimum forfaitaire (IMF), l'impôt sur les revenus (IR), le minimum fiscal (MF) et l'impôt sur les revenus des capitaux mobiliers (IRCM) ont été regroupés en deux ensembles et se présentent de la manière suivante : (IS/IMF) et (IR/MF/IRCM).

Il a été procédé à la suppression des taxes sur les loyers professionnels qui n'existent plus depuis 2007.

~~L'expertise des observateurs a permis d'examiner avec minutie le document qui a été adopté avec amendement.~~

Pour des obligations de service, le Vice Président s'est retiré et les travaux se sont poursuivis sous la présidence du Rapporteur.

Le cinquième projet examiné est relatif au recrutement d'un expert qui aura pour charge de procéder au renforcement des capacités des membres de l'ITIE-RCA. Ce projet a été aussi adopté avec amendement.

Le sixième projet des termes de référence adopté avec amendement est relatif au recrutement du validateur. Celui-ci aura à évaluer le processus de la mise en œuvre de l'ITIE en République Centrafricaine.

Il s'agit d'une procédure qui est placée sous la supervision du Secrétariat International, gardien de la méthodologie ITIE.



La session a permis de lancer officiellement le début des travaux de la validation. A cet effet, un comité de suivi du processus composé de six membres dont deux par partie prenante, a été mis en place.

Le dernier document soumis à l'examen des membres du Comité de Pilotage est le projet du plan d'action et échéancier vers la validation qui interviendra en novembre 2010.

Le Secrétaire Technique a édifié les uns et les autres sur l'échéancier vers la validation dont le financement est supporté par le Gouvernement. Il a en outre, indiqué que le présent document soumis à leur approbation a été élaboré sur le conseil du Secrétariat International de l'ITIE.

Après des éclaircissements donnés par le Secrétaire Technique, le projet a été adopté avec un léger amendement.

Enfin il a été procédé à l'examen des deux points inscrits en divers notamment :

- Problématique de l'audit suivant les normes internationales ;
 - Déblocage total de la contrepartie du Gouvernement.
-

A propos de la problématique de l'audit, les explications données par le Directeur Général du Trésor ont permis de comprendre qu'il y a une institution internationale en matière financière qui est habilitée à faire ce travail. Sur le plan national, l'Inspection Générale d'Etat utilise également les normes internationales ou le Code OHADA pour procéder à l'audit des entreprises de l'Etat. La Cour des Comptes de la CEMAC peut être sollicitée.

Ce point a aussi retenu l'attention du Président de la séance qui, en se fondant sur son expérience, a affirmé que la question d'audit des comptes de l'Etat a été au centre d'un débat qui a eu lieu à Conakry en Guinée en 2007.

Au nom de la souveraineté nationale, les participants n'ont pas admis que les comptes de l'Etat fassent l'objet d'un audit par un cabinet international.

Il en est de même pour les sociétés minières, qui, en se fondant sur les clauses de confidentialité, n'admettraient pas que leurs comptes soient audités par une entité autre que leur organe d'audit interne.



La question de déblocage total de la contrepartie du Gouvernement, qui constitue le deuxième point inscrit en divers a été abordé. Le rapporteur des travaux est intervenu pour rappeler le budget de l'ITIE-RCA qui est supporté à 80% par le Gouvernement et 20% par les partenaires au développement, et la Banque Mondiale.

Malheureusement, cette contrepartie gouvernementale tarde à être décaissée. Ce qui fait que certaines activités de cette institution n'ont pu être exécutées dans le délai.

Un membre du Comité de Pilotage a promptement réagi en proposant qu'une recommandation soit formulée à l'endroit du Secrétariat International pour qu'un soutien soit apporté à l'ITIE-RCA.

Intervenant à son tour, le Président de la séance, a reconnu que le Gouvernement a déployé d'énormes efforts pour mettre en chantier l'ITIE-RCA et assurer son fonctionnement. En ce sens que tous les dossiers y relatifs soumis à l'approbation du Conseil des Ministres sont automatiquement approuvés. Ce qui prouve à suffisance le soutien du Gouvernement dans ce domaine.

~~Le Directeur Général du Trésor a profité de l'occasion pour reconnaître le déficit de communication qui existe dans ses services. Toutefois, il espère que la tâche sera facile avec la mise en place de la nouvelle nomenclature fiscale.~~

L'intervention du Directeur Général du Trésor a amené le Secrétaire Technique à reconnaître l'efficacité de la contribution des Directeurs Généraux des régies financières dans les débats et il les a exhortés à rompre avec l'exercice mécanique et de mettre tout en œuvre pour que la désagrégation soit effective. Ce qui aura l'avantage d'éviter les malentendus sur le deuxième rapport ITIE qui interviendra.

Le Président de la séance a abondé dans le même sens en réitérant que les encaissements des recettes issues du secteur minier se fassent distinctement pour une meilleure lisibilité.

Après toutes ces interventions, la séance a été suspendue.



A la reprise, le Ministre d'Etat aux Mines, à l'Energie et à l'Hydraulique, Président du Comité de Pilotage a prononcé le discours de clôture.



A l'occasion, il a, au nom de Ses Excellences Messieurs le Premier Ministre, Chef du Gouvernement et le Président de la République, Chef de l'Etat remercié les membres du Comité de Pilotage pour la qualité du travail qu'ils ont abattu, notamment l'examen et l'adoption des projets soumis à leur appréciation.


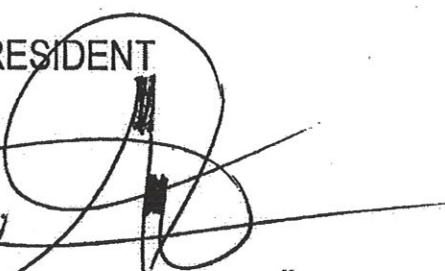
Toutefois, il a tenu à leur rappeler que l'un des principes fondamentaux de l'ITIE consiste en sa mise en œuvre, suivant une approche participative, impliquant toutes les parties prenantes. Car, a-t-il déclaré, le principe d'implication de plusieurs parties prenantes constitue la clé de succès dans tous les pays qui ont réussi à mettre en œuvre l'ITIE.

L'admission de la République Centrafricaine au sein de la communauté internationale comme « pays conforme » est le défi majeur qui nous attend, a reconnu le Président du Comité de Pilotage.

La séance a été clôturée par Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat aux Mines, à l'Energie et à l'Hydraulique, Président du Comité de Pilotage, à 20 heures 05 minutes.

11/4 SEPT 2009


LE RAPPORTEUR

Robert MOÏDOKANA


LE PRESIDENT

Sylvain NDOUTINGAI